



**PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°64-2021-125

PUBLIÉ LE 21 JUIN 2021

Sommaire

Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques /

64-2020-10-01-00012 - Arrêté composition CDR-10-2020 signé (14 pages)	Page 3
64-2020-08-28-00016 - Composition de la Commission départementale de réforme de la FPT (12 pages)	Page 18
64-2020-11-25-00003 - PHOTOCOP B20112512270 (14 pages)	Page 31
64-2021-03-18-00019 - SPHOTOCOP S21031815110 (14 pages)	Page 46

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques / Service Eau

64-2021-06-18-00007 - Arrêté préfectoral réglementant les prélèvements à usage agricole dans l'Ousse des Bois dans le cadre de la campagne d'irrigation 2021 (2 pages)	Page 61
--	---------

Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

64-2020-10-01-00012

Arrêté composition CDR-10-2020 signé



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté fixant la composition de la Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale du département des Pyrénées-Atlantiques

**LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 23,

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme,

VU le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

VU le décret n°92-620 du 7 juillet 1992 relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service et modifiant le code de la sécurité sociale (2^{ème} partie : décret en Conseil d'Etat),

VU l'arrêté du 30 juillet 1992 fixant la composition particulière et les conditions de fonctionnement de la commission départementale de réforme relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires,

VU l'arrêté interministériel en date du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,

VU les consultations engagées afin d'assurer la représentation des médecins agréés généralistes et spécialistes,

VU les consultations engagées afin d'assurer la représentation de l'administration et du personnel,

VU les désignations effectuées par les collectivités et établissements publics concernés,

VU les résultats des diverses élections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires,

VU les désignations opérées par les organisations syndicales représentées dans les différentes Commissions Administratives Paritaires faisant suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018,

VU les divers tirages au sort effectués pour la désignation des représentants du personnel des sapeurs-pompiers professionnels de catégories A et B,

VU le tirage au sort effectués pour la désignation des représentants du personnel des sapeurs-pompiers volontaires du 24 septembre 2020,

CONSIDÉRANT que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques assure depuis le 1er janvier 2002 le secrétariat de la Commission de Réforme et a acquis une expertise en la matière,

CONSIDÉRANT que le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et ses représentants possèdent les compétences nécessaires à la présidence de la Commission de Réforme,

SUR avis de la Directrice départementale de la Cohésion Sociale,

SUR proposition du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

ARRÊTE

Article premier : La Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale est présidée par le Président du Centre de Gestion ou les représentants qu'il désigne à cet effet.

Article 2 : La Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale est composée comme suit :

MÉDECINS AGRÉÉS

PRATICIENS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr Jean-Claude LEUGER
Dr Hervé LIBERSAC
Dr Marie-Thérèse LAFOURCADE
Dr Marielle MARIMBORDES

PRATICIENS SPÉCIALISTES

Titulaire	Suppléant
Spécialité "PSYCHIATRIE"	
Dr Jacques GARCIA	Dr Jean-Marc LARIVIERE
Spécialité "RHUMATOLOGIE"	
Dr Hélène MOYEN-MIGNONAT	Aucun médecin désigné

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES AU CENTRE DE GESTION

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Michel DESSÉRE	M. Claude AUSSANT Mme Patricia ARRIBAS-OLANO
Mme Vanessa HORROD	M. Alain SANZ M. Jean-Paul CASAUBON

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
SNDGCT	M. Serge BORDENAVE	Mme Claire FOURTEAU Mme Amélie HUSTAIX
CFDT	Mme Aline LYTWYN	Mme Véronique SABATHIÉ Mme Christine LAQUET-FIAU

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Christine BOURDETTE	<i>Pas d'autre désignation</i>
CFDT	Mme Sandrine CABANE-CHRESTIA	M. Patrice CAUHAPE-COUDURE M. Laurent ROUX

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Séverine PÉE	M. Christian WILS M. Jonathan APEL
CFDT	Mme Fabienne LOUSTALOT	M. Jean-Michel URRUTIA-IRIBARREN M. Philippe LABÉGARIA

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Isabelle LAHORE	Mme Sandrine LAFARGUE M. Patrick CHASSERIAUD
M. Christian PETCHOT-BACQUÉ	Mme Marie-Pierre CABANNE Mme Isabelle ANTIER

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Isabelle BAGDASSARIAN	Mme Isabelle GARAT Mme Nathalie HENRIQUES
UNSA	Mme Pascale PARIS	M. Claude FAVREAU M. Philippe MAZAUD

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Juana ETCHEGOIN	Mme Véronique MARCHAND-MONTANARI Mme Sandra PEREZ
UNSA	Mme Julie NOUVET	M. Romain MANESCAU Mme Aurélie SALIN

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	M. Michel FAYET	Mme Florence LUYE-TANET M. Michel GENTILHOMME
UNSA	M. Pierre COMETS	Mme Sonia HANDY M. Jean-Pierre CASAMAYOU-SOULÉ

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Pierre CHERET	M. Andde SAINTE-MARIE Mme Denise SAINT-PÉ
Mme Natalie FRANCO	Mme Émilie DUTOYA Mme Alice LEICIAGUEÇAHAR

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	M. Patrick PARTHONNAUD	Mme Delphine LANGLADE M. Jean DORTIGNACQ
FO/UNSA/CGT	M. Bruno VIGNES	Mme Sylviane RANOUX Mme Caroline BARTHE

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	Mme Catherine FICHEUX	Mme Stéphanie PECHER M. Florent COISSAC
FO/UNSA/CGT	M. Joseph MORCATE	Mme Carole DARRIOUMERLE Mme Alette VIRECOULON

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	M. Fabien LAVIGNETTE	Mme Sylvie ROUSSEAU Mme Cyndi LOUREIRO
FO/UNSA/CGT	M. Didier REY	Mme Christine ATTENCOURT Mme Karinne JIMENEZ

Ville de BAYONNE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Françoise BRAU BOIRIE	M. Philippe DAUBISSE M. Yves UGALDE
Mme Agnès DUHART	Mme Déborah LOUPIEN SUARES Mme Marie-Anne DELOBEL

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Didier BILELLA	Mme Olivia FABRI M. Eric GUERRA
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Pierre CAZADE	M. Ludovic ESTELLET Mme Marie-Hélène GOURGUES
CGT	Mme Hélène ETCHENIQUE	M. Jean-Marc IVANOFF <i>Pas de 2ème suppléant</i>

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	Mme Béatrice DUVIN	M. Jérôme BURGHOFFER M. Jean-Michel DOSPITAL
CGT	M. Frédéric DUVIGNEAU	Mme Alexandra DARMANDARITS <i>Pas de 2ème suppléant</i>

CCAS DE BAYONNE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Marie Noëlle LARRE	Mme Françoise BRAU-BOIRIE Mme Anne-Marie DELOBEL
Mme Jennifer MOTHES	M. Xabier PARRILLA ETCHART M. Alain DUZERT

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Sylvie MEGARD	Mme Catherine OROZ Mme Laëtitia BRETON
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Aucune organisation syndicale représentée

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Patricia BUTET	Mme Maria-Hélène OTHEGUY <i>Pas de 2ème suppléant</i>
CGT	Mme Nathalie GOMES	Mme Laëtitia LABACHOT Mme Olga HIDALGO

CCAS DE BIARRITZ

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléant
Mme Anne PINATEL	Mme Stéphanie GRAVÉ
M. Adrien BOUDOUSSE	<i>Pas de suppléant désigné</i>

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Xavier BLAISOT	M. François Noël MIRANDA Mme Christine CAMY
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Philippe LISSONDE	M. Patrick ALLEGROTTI Mme Patricia ANSOLA
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Marie-Ange PENA	Mme Marie-Line GOUY Mme Sandrine RAMON
FO	M. Alain DATCHARY	Mme Sonia CARTRY M. Régis ETCHEVERS

Ville et CCAS DE PAU

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE	M. Jean LACOSTE Mme Martine LAPLACE
Mme Béatrice JOUHANDEAUX	M. Alain VAUJANY M. Frédéric DAVAN

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Sophie THUILLIER	Mme Emmanuelle FRECHET Mme Inès DOS SANTOS
UNSA	Mme Virginie CASTEROT	Mme Marie-Laurence PRIGENT M. Sylvain GIACOMINI

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Bénédicte LAGEYRE	M. Nicolas DEZELLIS Mme Christine RAVERA
UNSA	M. Yves URIETA	Mme Esperance THELCIDE Mme Corinne MENDIONDO

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	Mme Valérie ARRÈDE-BARBÉ	Mme Fabienne GUERIN DE LA HOUSSAYE Mme Nadine GUÉRIN
UNSA	Mme Maylis ROYO	M. Guillaume SAINT-LOUBERT M. Jean-Louis CAMSUZOU-SOUBIE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE	M. Jean LACOSTE Mme Stéphanie DUMAS
M. Michel CAPERAN	M. Victor DUDRET M. Jean-Claude FERRATO

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	M. Franck PAYEN	M. Jean-Jacques CLAVERO Mme Valérie LALANNE-COURREGES
UNSA	M. Bernard LEVY	M. Jean-Louis CARIOU Mme Sylvie AVENEL

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Geneviève DOMENECH	M. Thierry POEYDOMENGE M. Franck MOURLAN
UNSA	Mme Nathalie COUTOU	M. Jean-Pierre SOUPROU M. Serge POUBLAN

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
SUD	M. Antoni PACE	M. Francis CAYRÉ M. Bernard HORGUE
UNSA	Mme Alexia VANDENHELSEN	Mme Audrey REY M. Stéphane BARTHE

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Pierre MIRANDE	M. Marc CABANE M. Jean ARRIUBERGE
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU	Mme Nicole DARRASSE Mme Annie HILD

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Groupe supérieur A

Titulaires	Suppléants
M. Alain BOULOU	M. Stéphan GAY M. Frédéric TOURNAY
Pas de désignation	

Groupe de base A

Titulaires	Suppléants
M. Maxime MILON	M. Marc BELLOY M. Arnaud AZEMA
M. Nicolas FARDEAU	M. Stéphane FORCANS M. Yannick LAURENT

Groupe supérieur B

Titulaires	Suppléants
M. Patrick MEDER	M. Thierry BERTHOU M. Christophe BLONDEAU
M. René BONNAFOUX	M. Sandric SARLIN M. Pierre CASTERA-GARLY

Groupe de base B

Titulaires	Suppléants
M. Joël PALENGAT	M. Loïc HERVE M. Jean-Marc FILY
M. Bruno LASSER	M. Pascal TOULET M. Jean-Marc RODRIGUEZ

Catégorie C

Titulaires	Suppléants
M. Roland LASSALLE	M. Régis CARAVEN <i>Pas de 2^{ème} suppléant</i>
Pas de désignation	

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

MÉDECIN-CHEF DÉPARTEMENTAL DU SDIS 64

Titulaire	Suppléant
Dr Paul Éric GARDERES	Dr Yvan BERRA

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU	Mme Nicole DARRASSE
Colonel hors classe Alain BOULOU	Lieutenant-colonel Nicolas FARDEAU

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Un officier Chef de Centre et un représentant du même grade

	Titulaires	Suppléants
Officier de SPP parmi les offi- ciers de SPP chef de centre	M. Joël PRUD'HOMME	M. Arnaud AZEMA

Grade	Titulaires	Suppléants
Sapeur	Mme Clémence ASNIER	M. Jérôme LABORIE
Caporal	Mme Delphine FOUEX	M. Javier JIMENEZ
Sergent	Mme Charène DARNAUDET	M. Damien MONTERO
Adjudant	M. Philippe IRIGARAY	M. Hugo MONTIN
Lieutenant	M. Didier LECOMTE	M. Jérémy DAGUERRE
Capitaine	M. Tony VINCENT	M. Pascal COTTARD
Infirmier	M. Olivier BROUCARET	Mme Laure FRETZ

Les grades de Commandant, Lieutenant-colonel, Colonel, Médecin, Vétérinaire et Pharmacien ne sont pas représentés par impossibilité administrative.


Article 3 : Le mandat des représentants de l'administration et du personnel prend fin dans les conditions prévues à l'article 8 de l'arrêté du 4 août 2004 susvisé.

Article 4 : Le présent arrêté abroge et remplace les précédents arrêtés préfectoraux fixant la composition de la commission de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et le Président du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 1^{er} octobre 2020

Le Préfet

 **Eric SPITZ**

Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

64-2020-08-28-00016

Composition de la Commission départementale
de réforme de la FPT



**Arrêté n°..... fixant la composition de la Commission départementale de
réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale du département des
Pyrénées-Atlantiques**

**LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 23,

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme,

VU le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

VU le décret n°92-620 du 7 juillet 1992 relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service et modifiant le code de la sécurité sociale (2^{ème} partie : décret en Conseil d'Etat),

VU l'arrêté du 30 juillet 1992 fixant la composition particulière et les conditions de fonctionnement de la commission départementale de réforme relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires,

VU l'arrêté interministériel en date du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,

VU les consultations engagées afin d'assurer la représentation des médecins agréés généralistes et spécialistes,

VU les consultations engagées afin d'assurer la représentation de l'administration et du personnel,

VU les désignations effectuées par les collectivités et établissements publics concernés,

VU les résultats des diverses élections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires,

VU les désignations opérées par les organisations syndicales représentées dans les différentes Commissions Administratives Paritaires faisant suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018,

VU les divers tirages au sort effectués pour la désignation des représentants du personnel des sapeurs-pompiers professionnels de catégories A et B,

CONSIDÉRANT que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques assure depuis le 1er janvier 2002 le secrétariat de la Commission de Réforme et a acquis une expertise en la matière,

CONSIDÉRANT que le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et ses représentants possèdent les compétences nécessaires à la présidence de la Commission de Réforme,

SUR avis de la Directrice départementale de la Cohésion Sociale,

SUR proposition du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

ARRÊTE

Article premier : La Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale est présidée par le Président du Centre de Gestion ou les représentants qu'il désigne à cet effet.

Article 2 : La Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale est composée comme suit :

MÉDECINS AGRÉÉS

PRATICIENS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr Jean-Claude LEUGER
Dr Hervé LIBERSAC
Dr Marie-Thérèse LAFOURCADE
Dr Marielle MARIMBORDES

PRATICIENS SPÉCIALISTES

Titulaire	Suppléant
Spécialité "PSYCHIATRIE"	
Dr Jacques GARCIA	Dr Jean-Marc LARIVIERE
Spécialité "RHUMATOLOGIE"	
Dr Hélène MOYEN-MIGNONAT	Aucun médecin désigné

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES AU CENTRE DE GESTION

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Michel DESSÉRÉ	M. Claude AUSSANT Mme Patricia ARRIBAS-OLANO
Mme Vanessa HORROD	M. Alain SANZ M. Jean-Paul CASAUBON

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
SNDGCT	M. Serge BORDENAVE	Mme Claire FOURTEAU Mme Amélie HUSTAIX
CFDT	Mme Aline LYTWYN	Mme Véronique SABATHIÉ Mme Christine LAQUET-FIAU

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Christine BOURDETTE	<i>Pas d'autre désignation</i>
CFDT	Mme Sandrine CABANE-CHRESTIA	M. Patrice CAUHAPE-COUDURE M. Laurent ROUX

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Séverine PÉE	M. Christian WILS M. Jonathan APEL
CFDT	Mme Fabienne LOUSTALOT	M. Jean-Michel URRUTIA-IRIBARREN M. Philippe LABÉGARIA

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Isabelle LAHORE	Mme Sandrine LAFARGUE M. Patrick CHASSERIAUD
M. Christian PETCHOT-BACQUÉ	Mme Marie-Pierre CABANNE Mme Isabelle ANTIER

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Isabelle BAGDASSARIAN	Mme Isabelle GARAT Mme Nathalie HENRIQUES
UNSA	Mme Pascale PARIS	M. Claude FAVREAU M. Philippe MAZAUD

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Juana ETCHEGOIN	Mme Véronique MARCHAND-MONTANARI Mme Sandra PEREZ
UNSA	Mme Julie NOUVET	M. Romain MANESCAU Mme Aurélie SALIN

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	M. Michel FAYET	Mme Florence LUYE-TANET M. Michel GENTILHOMME
UNSA	M. Pierre COMETS	Mme Sonia HANDY M. Jean-Pierre CASAMAYOU-SOULÉ

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Pierre CHERET	M. Andde SAINTE-MARIE Mme Denise SAINT-PÉ
Mme Natalie FRANCO	Mme Émilie DUTOYA Mme Alice LEICIAGUEÇAHAR

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	M. Patrick PARTHONNAUD	Mme Delphine LANGLADE M. Jean DORTIGNACQ
FO/UNSA/CGT	M. Bruno VIGNES	Mme Sylviane RANOUX Mme Caroline BARTHE

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	Mme Catherine FICHEUX	Mme Stéphanie PECHER M. Florent COISSAC
FO/UNSA/CGT	M. Joseph MORCATE	Mme Carole DARRIOUMERLE Mme Alette VIRECOULON

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	M. Fabien LAVIGNETTE	Mme Sylvie ROUSSEAU Mme Cyndi LOUREIRO
FO/UNSA/CGT	M. Didier REY	Mme Christine ATTENCOURT Mme Karinne JIMENEZ

Ville de BAYONNE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Françoise BRAU BOIRIE	M. Philippe DAUBISSE M. Yves UGALDE
Mme Agnès DUHART	Mme Déborah LOUPIEN SUARES Mme Marie-Anne DELOBEL

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Didier BILELLA	Mme Olivia FABRI M. Eric GUERRA
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Pierre CAZADE	M. Ludovic ESTELLET Mme Marie-Hélène GOURGUES
CGT	Mme Hélène ETCHENIQUE	M. Jean-Marc IVANOFF <i>Pas de 2ème suppléant</i>

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	Mme Béatrice DUVIN	M. Jérôme BURGHOFFER M. Jean-Michel DOSPITAL
CGT	M. Frédéric DUVIGNEAU	Mme Alexandra DARMANDARITS <i>Pas de 2ème suppléant</i>

CCAS DE BAYONNE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Marie Noëlle LARRE	Mme Françoise BRAU-BOIRIE Mme Anne-Marie DELOBEL
Mme Jennifer MOTHES	M. Xabier PARRILLA ETCHART M. Alain DUZERT

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Sylvie MEGARD	Mme Catherine OROZ Mme Laëtitia BRETON
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Aucune organisation syndicale représentée

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Patricia BUTET	Mme Maria-Hélène OTHEGUY <i>Pas de 2ème suppléant</i>
CGT	Mme Nathalie GOMES	Mme Laëtitia LABACHOT Mme Olga HIDALGO

CCAS DE BIARRITZ

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Régine DAGUERRE	Mme Brigitte PRADIER Mme Françoise MIMIAGUE
Mme Ghislaine HAYE	Mme Maialen ETCHEVERRY Mme Pierrette ECHEVERRIA

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Xavier BLAISOT	M. François Noël MIRANDA Mme Christine CAMY
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Philippe LISSONDE	M. Patrick ALLEGROTTI Mme Patricia ANSOLA
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Marie-Ange PENA	Mme Marie-Line GOUY Mme Sandrine RAMON
FO	M. Alain DATCHARY	Mme Sonia CARTRY M. Régis ETCHEVERS

Ville et CCAS DE PAU

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE	M. Jean LACOSTE Mme Martine LAPLACE
Mme Béatrice JOUHANDEAUX	M. Alain VAUJANY M. Frédéric DAVAN

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Sophie THUILLIER	Mme Emmanuelle FRECHET Mme Inès DOS SANTOS
UNSA	Mme Virginie CASTEROT	Mme Marie-Laurence PRIGENT M. Sylvain GIACOMINI

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Bénédicte LAGEYRE	M. Nicolas DEZELLIS Mme Christine RAVERA
UNSA	M. Yves URIETA	Mme Esperance THELCIDE Mme Corinne MENDIONDO

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	Mme Valérie ARRÈDE-BARBÉ	Mme Fabienne GUERIN DE LA HOUSSAYE Mme Nadine GUÉRIN
UNSA	Mme Maylis ROYO	M. Guillaume SAINT-LOUBERT M. Jean-Louis CAMSUZOU-SOUBIE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE	M. Jean LACOSTE Mme Stéphanie DUMAS
M. Michel CAPERAN	M. Victor DUDRET M. Jean-Claude FERRATO

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	M. Franck PAYEN	M. Jean-Jacques CLAVERO Mme Valérie LALANNE-COURREGES
UNSA	M. Bernard LEVY	M. Jean-Louis CARIOU Mme Sylvie AVENEL

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Geneviève DOMENECH	M. Thierry POEYDOMENGE M. Franck MOURLAN
UNSA	Mme Nathalie COUTOU	M. Jean-Pierre SOUPROU M. Serge POUBLAN

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
SUD	M. Antoni PACE	M. Francis CAYRÉ M. Bernard HORGUE
UNSA	Mme Alexia VANDENHELSEN	Mme Audrey REY M. Stéphane BARTHE

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Pierre MIRANDE	M. Marc CABANE M. Jean ARRIUBERGE
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU	Mme Nicole DARRASSE Mme Annie HILD

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Groupe supérieur A

Titulaires	Suppléants
M. Michel BLANCKAERT	M. Stéphan GAY M. Frédéric TOURNAY
Pas de désignation	

Groupe de base A

Titulaires	Suppléants
M. Maxime MILON	M. Marc BELLOY M. Arnaud AZEMA
M. Nicolas FARDEAU	M. Stéphane FORCANS M. Yannick LAURENT

Groupe supérieur B

Titulaires	Suppléants
M. Patrick MEDER	M. Thierry BERTHOU M. Christophe BLONDEAU
M. René BONNAFOUX	M. Sandric SARLIN M. Pierre CASTERA-GARLY

Groupe de base B

Titulaires	Suppléants
M. Joël PALENGAT	M. Loïc HERVE M. Jean-Marc FILY
M. Bruno LASSER	M. Pascal TOULET M. Jean-Marc RODRIGUEZ

Catégorie C

Titulaires	Suppléants
M. Roland LASSALLE	M. Régis CARAVEN <i>Pas de 2^{ème} suppléant</i>
Pas de désignation	

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

MÉDECIN-CHEF DÉPARTEMENTAL DU SDIS 64

Titulaire	Suppléant
Dr Paul Éric GARDERES	Dr Yvan BERRA

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU	Mme Nicole DARRASSE
Contrôleur Général Michel BLANCKAERT	Lieutenant-colonel Nicolas FARDEAU

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Un officier Chef de Centre et un représentant du même grade

	Titulaires	Suppléants
Chef de Centre	M. Joël PRUD'HOMME	M. Michel MINJOU

Grade	Titulaires	Suppléants
Caporal	M. Betti SARRATIA	M. Cyril BELLECAVE
Sergent	Mme Florence MILHET	M. Laurent BEDECARRATZ
Adjudant	M. Yves LABAREREDEHAUT	M. Yannick LAFFILE
Lieutenant	M. Raymond PERES	
Capitaine	M. Jésus OLIVA	M. Thierry CONDOU
Infirmier	Mme Sylvie LAFUENTE	
Médecin	M. Jean-François TRISTAN	

Les grades de Sapeur, Commandant, Lieutenant-colonel, Colonel, Vétérinaire et Pharmacien ne sont pas représentés par impossibilité administrative.

Article 3 : Le mandat des représentants de l'administration et du personnel prend fin dans les conditions prévues à l'article 8 de l'arrêté du 4 août 2004 susvisé.

Article 4 : Le présent arrêté abroge et remplace les précédents arrêtés préfectoraux fixant la composition de la commission de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et le Président du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 28 août 2020

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Eddle BOUTTERA

Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

64-2020-11-25-00003

PHOTOCOP B20112512270



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté fixant la composition de la Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale du département des Pyrénées-Atlantiques

**LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 23,

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme,

VU le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

VU le décret n°92-620 du 7 juillet 1992 relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service et modifiant le code de la sécurité sociale (2^{ème} partie : décret en Conseil d'Etat),

VU l'arrêté du 30 juillet 1992 fixant la composition particulière et les conditions de fonctionnement de la commission départementale de réforme relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires,

VU l'arrêté interministériel en date du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,

VU les consultations engagées afin d'assurer la représentation des médecins agréés généralistes et spécialistes,

VU les consultations engagées afin d'assurer la représentation de l'administration et du personnel,

VU les désignations effectuées par les collectivités et établissements publics concernés,

VU les résultats des diverses élections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires,

VU les désignations opérées par les organisations syndicales représentées dans les différentes Commissions Administratives Paritaires faisant suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018,

VU les divers tirages au sort effectués pour la désignation des représentants du personnel des sapeurs-pompiers professionnels de catégories A et B,

VU le tirage au sort effectué pour la désignation des représentants du personnel des sapeurs-pompiers volontaires du 24 septembre 2020,

CONSIDÉRANT que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques assure depuis le 1er janvier 2002 le secrétariat de la Commission de Réforme et a acquis une expertise en la matière,

CONSIDÉRANT que le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et ses représentants possèdent les compétences nécessaires à la présidence de la Commission de Réforme,

SUR avis de la Directrice départementale de la Cohésion Sociale,

SUR proposition du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

ARRÊTE

Article premier : La Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale est présidée par le Président du Centre de Gestion ou les représentants qu'il désigne à cet effet.

Article 2 : La Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale est composée comme suit :

MÉDECINS AGRÉÉS

PRATICIENS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr Jean-Claude LEUGER
Dr Hervé LIBERSAC
Dr Marie-Thérèse LAFOURCADE
Dr Marielle MARIMBORDES

PRATICIENS SPÉCIALISTES

Titulaire	Suppléant
Spécialité "PSYCHIATRIE"	
Dr Jacques GARCIA	Dr Jean-Marc LARIVIERE
Spécialité "RHUMATOLOGIE"	
Dr Hélène MOYEN-MIGNONAT	Aucun médecin désigné

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES AU CENTRE DE GESTION

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Paul CASAUBON	Mme Sylvie MAINE M. Claude AUSSANT
Mme Vanessa HORROD	M. Alain SANZ M. Jean-Michel DESSÉRÉ

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
SNDGCT	M. Serge BORDENAVE	Mme Claire FOURTEAU Mme Amélie HUSTAIX
CFDT	Mme Aline LYTWYN	Mme Véronique SABATHIÉ Mme Christine LAQUET-FIAU

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Christine BOURDETTE	<i>Pas d'autre désignation</i>
CFDT	Mme Sandrine CABANE-CHRESTIA	M. Patrice CAUHAPE-COUDURE M. Laurent ROUX

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Séverine PÉE	M. Christian WILS M. Jonathan APEL
CFDT	Mme Fabienne LOUSTALOT	M. Jean-Michel URRUTIA-IRIBARREN M. Philippe LABÉGARIA

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Isabelle LAHORE	Mme Sandrine LAFARGUE M. Patrick CHASSERIAUD
M. Christian PETCHOT-BACQUÉ	Mme Marie-Pierre CABANNE Mme Isabelle ANTIER

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Isabelle BAGDASSARIAN	Mme Isabelle GARAT Mme Nathalie HENRIQUES
UNSA	Mme Pascale PARIS	M. Claude FAVREAU M. Philippe MAZAUD

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Juana ETCHEGOIN	Mme Véronique MARCHAND-MONTANARI Mme Sandra PEREZ
UNSA	Mme Julie NOUVET	M. Romain MANESCAU Mme Aurélie SALIN

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	M. Michel FAYET	Mme Florence LUYE-TANET M. Michel GENTILHOMME
UNSA	M. Pierre COMETS	Mme Sonia HANDY M. Jean-Pierre CASAMAYOU-SOULÉ

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Pierre CHERET	M. Andde SAINTE-MARIE Mme Denise SAINT-PÉ
Mme Natalie FRANCO	Mme Émilie DUTOYA Mme Alice LEICIAGUEÇAHAR

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	M. Patrick PARTHONNAUD	Mme Delphine LANGLADE M. Jean DORTIGNACQ
FO/UNSA/CGT	M. Bruno VIGNES	Mme Sylviane RANOUX Mme Caroline BARTHE

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	Mme Catherine FICHEUX	Mme Stéphanie PECHER M. Florent COISSAC
FO/UNSA/CGT	M. Joseph MORCATE	Mme Carole DARRIOUMERLE Mme Alette VIRECOULON

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	M. Fabien LAVIGNETTE	Mme Sylvie ROUSSEAU Mme Cyndi LOUREIRO
FO/UNSA/CGT	M. Didier REY	Mme Christine ATTENCOURT Mme Karinne JIMENEZ

Ville de BAYONNE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Françoise BRAU BOIRIE	M. Philippe DAUBISSE M. Yves UGALDE
Mme Agnès DUHART	Mme Déborah LOUPIEN SUARES Mme Marie-Anne DELOBEL

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Didier BILELLA	Mme Olivia FABRI M. Eric GUERRA
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Pierre CAZADE	M. Ludovic ESTELLET Mme Marie-Hélène GOURGUES
CGT	Mme Hélène ETCHENIQUE	M. Jean-Marc IVANOFF <i>Pas de 2ème suppléant</i>

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	Mme Béatrice DUVIN	M. Jérôme BURGHOFFER M. Jean-Michel DOSPITAL
CGT	M. Frédéric DUVIGNEAU	Mme Alexandra DARMANDARITS <i>Pas de 2ème suppléant</i>

CCAS DE BAYONNE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Marie Noëlle LARRE	Mme Françoise BRAU-BOIRIE Mme Anne-Marie DELOBEL
Mme Jennifer MOTHES	M. Xabier PARRILLA ETCHART M. Alain DUZERT

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Sylvie MEGARD	Mme Catherine OROZ Mme Laëtitia BRETON
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Aucune organisation syndicale représentée

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Patricia BUTET	Mme Maria-Hélène OTHEGUY <i>Pas de 2ème suppléant</i>
CGT	Mme Nathalie GOMES	Mme Laëtitia LABACHOT Mme Olga HIDALGO

CCAS DE BIARRITZ

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléant
Mme Anne PINATEL	Mme Stéphanie GRAVÉ
M. Adrien BOUDOUSSE	<i>Pas de suppléant désigné</i>

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Xavier BLAISOT	M. François Noël MIRANDA Mme Christine CAMY
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Philippe LISSONDE	M. Patrick ALLEGROTTI Mme Patricia ANSOLA
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Marie-Ange PENA	Mme Marie-Line GOUY Mme Sandrine RAMON
FO	M. Alain DATCHARY	Mme Sonia CARTRY M. Régis ETCHEVERS

Ville et CCAS DE PAU

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE	M. Jean LACOSTE Mme Martine LAPLACE
Mme Béatrice JOUHANDEAUX	M. Alain VAUJANY M. Frédéric DAVAN

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Sophie THUILLIER	Mme Emmanuelle FRECHET Mme Inès DOS SANTOS
UNSA	Mme Virginie CASTEROT	Mme Marie-Laurence PRIGENT M. Sylvain GIACOMINI

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Bénédicte LAGEYRE	M. Nicolas DEZELLIS Mme Christine RAVERA
UNSA	M. Yves URIETA	Mme Esperance THELCIDE Mme Corinne MENDIONDO

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	Mme Valérie ARRÈDE-BARBÉ	Mme Fabienne GUERIN DE LA HOUSSAYE Mme Nadine GUÉRIN
UNSA	Mme Maylis ROYO	M. Guillaume SAINT-LOUBERT M. Jean-Louis CAMSUZOU-SOUBIE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE	M. Jean LACOSTE Mme Stéphanie DUMAS
M. Michel CAPERAN	M. Victor DUDRET M. Jean-Claude FERRATO

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	M. Franck PAYEN	M. Jean-Jacques CLAVERO Mme Valérie LALANNE-COURREGES
UNSA	M. Bernard LEVY	M. Jean-Louis CARIOU Mme Sylvie AVENEL

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Geneviève DOMENECH	M. Thierry POEYDOMENGE M. Franck MOURLAN
UNSA	Mme Nathalie COUTOU	M. Jean-Pierre SOUPROU M. Serge POUBLAN

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
SUD	M. Antoni PACE	M. Francis CAYRÉ M. Bernard HORGUE
UNSA	Mme Alexia VANDENHELSEN	Mme Audrey REY M. Stéphane BARTHE

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU	Mme Annie HILD Mme Nicole DARRASSE
M. Jean-Pierre MIRANDE	M. Jean ARRIUBERGE Mme Clarisse JOHNSON-LE-LOHER

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Groupe supérieur A

Titulaires	Suppléants
M. Alain BOULOU	M. Stéphan GAY M. Frédéric TOURNAY
Pas de désignation	

Groupe de base A

Titulaires	Suppléants
M. Maxime MILON	M. Marc BELLOY M. Arnaud AZEMA
M. Nicolas FARDEAU	M. Stéphane FORCANS M. Yannick LAURENT

Groupe supérieur B

Titulaires	Suppléants
M. Patrick MEDER	M. Thierry BERTHOU M. Christophe BLONDEAU
M. René BONNAFOUX	M. Sandric SARLIN M. Pierre CASTERA-GARLY

Groupe de base B

Titulaires	Suppléants
M. Joël PALENGAT	M. Loïc HERVE M. Jean-Marc FILY
M. Bruno LASSER	M. Pascal TOULET M. Jean-Marc RODRIGUEZ

Catégorie C

Titulaires	Suppléants
M. Roland LASSALLE	M. Régis CARAVEN <i>Pas de 2^{ème} suppléant</i>
Pas de désignation	

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

MÉDECIN-CHEF DÉPARTEMENTAL DU SDIS 64

Titulaire	Suppléant
Dr Paul Éric GARDERES	Dr Yvan BERRA

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU	Mme Nicole DARRASSE
Colonel hors classe Alain BOULOU	Lieutenant-colonel Nicolas FARDEAU

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Un officier Chef de Centre et un représentant du même grade

	Titulaires	Suppléants
Officier de SPP parmi les offi- ciers de SPP chef de centre	M. Joël PRUD'HOMME	M. Arnaud AZEMA

Grade	Titulaires	Suppléants
Sapeur	Mme Clémence ASNIER	M. Jérôme LABORIE
Caporal	Mme Delphine FOUEX	M. Javier JIMENEZ
Sergent	Mme Charlene DARNAUDET	M. Damien MONTERO
Adjudant	M. Philippe IRIGARAY	M. Hugo MONTIN
Lieutenant	M. Didier LECOMTE	M. Jérémy DAGUERRE
Capitaine	M. Tony VINCENT	M. Pascal COTTARD
Infirmier	M. Olivier BROUCARET	Mme Laure FRETZ

Les grades de Commandant, Lieutenant-colonel, Colonel, Médecin, Vétérinaire et Pharmacien ne sont pas représentés par impossibilité administrative.

Article 3 : Le mandat des représentants de l'administration et du personnel prend fin dans les conditions prévues à l'article 8 de l'arrêté du 4 août 2004 susvisé.

Article 4 : Le présent arrêté abroge et remplace les précédents arrêtés préfectoraux fixant la composition de la commission de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et le Président du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le

25 NOV. 2020

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Eddie BOUTTERA

Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

64-2021-03-18-00019

SPHOTOCOP S21031815110



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté fixant la composition de la Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale du département des Pyrénées-Atlantiques

**LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 23,

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme,

VU le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

VU le décret n°92-620 du 7 juillet 1992 relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service et modifiant le code de la sécurité sociale (2^{ème} partie : décret en Conseil d'Etat),

VU l'arrêté du 30 juillet 1992 fixant la composition particulière et les conditions de fonctionnement de la commission départementale de réforme relatif à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires,

VU l'arrêté interministériel en date du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,

VU les consultations engagées afin d'assurer la représentation des médecins agréés généralistes et spécialistes,

VU les consultations engagées afin d'assurer la représentation de l'administration et du personnel,

VU les désignations effectuées par les collectivités et établissements publics concernés,

VU les résultats des diverses élections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires,

VU les désignations opérées par les organisations syndicales représentées dans les différentes Commissions Administratives Paritaires faisant suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018,

VU les divers tirages au sort effectués pour la désignation des représentants du personnel des sapeurs-pompiers professionnels de catégories A et B,

VU le tirage au sort effectués pour la désignation des représentants du personnel des sapeurs-pompiers volontaires du 24 septembre 2020,

CONSIDÉRANT que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques assure depuis le 1er janvier 2002 le secrétariat de la Commission de Réforme et a acquis une expertise en la matière,

CONSIDÉRANT que le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et ses représentants possèdent les compétences nécessaires à la présidence de la Commission de Réforme,

SUR avis de la Directrice départementale de la Cohésion Sociale,

SUR proposition du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

ARRÊTE

Article premier : La Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale est présidée par le Président du Centre de Gestion ou les représentants qu'il désigne à cet effet.

Article 2 : La Commission départementale de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale est composée comme suit :

MÉDECINS AGRÉÉS

PRATICIENS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr Jean-Claude LEUGER
Dr Hervé LIBERSAC
Dr Marie-Thérèse LAFOURCADE
Dr Marielle MARIMBORDES

PRATICIENS SPÉCIALISTES

Titulaire	Suppléant
Spécialité "PSYCHIATRIE"	
Dr Jacques GARCIA	Dr Jean-Marc LARIVIERE
Spécialité "RHUMATOLOGIE"	
Dr Hélène MOYEN-MIGNONAT	Aucun médecin désigné

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES AU CENTRE DE GESTION

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Paul CASAUBON	Mme Sylvie MAINE M. Claude AUSSANT
Mme Vanessa HORROD	M. Alain SANZ M. Jean-Michel DESSÉRÉ

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
SNDGCT	M. Serge BORDENAVE	Mme Claire FOURTEAU Mme Amélie HUSTAIX
CFDT	Mme Aline LYTWYN	Mme Véronique SABATHIÉ Mme Christine LAQUET-FIAU

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Christine BOURDETTE	<i>Pas d'autre désignation</i>
CFDT	Mme Sandrine CABANE-CHRESTIA	M. Patrice CAUHAPE-COUDURE M. Laurent ROUX

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Séverine PÉE	M. Christian WILS M. Jonathan APEL
CFDT	Mme Fabienne LOUSTALOT	M. Jean-Michel URRUTIA-IRIBARREN M. Philippe LABÉGARIA

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Isabelle LAHORE	Mme Sandrine LAFARGUE M. Patrick CHASSERIAUD
M. Christian PETCHOT-BACQUÉ	Mme Marie-Pierre CABANNE Mme Isabelle ANTIER

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Isabelle BAGDASSARIAN	Mme Isabelle GARAT Mme Nathalie HENRIQUES
UNSA	Mme Pascale PARIS	M. Claude FAVREAU M. Philippe MAZAUD

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Juana ETCHEGOIN	Mme Véronique MARCHAND-MONTANARI Mme Sandra PEREZ
UNSA	Mme Julie NOUVET	M. Romain MANESCAU Mme Aurélie SALIN

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	M. Michel FAYET	Mme Florence LUYE-TANET M. Michel GENTILHOMME
UNSA	M. Pierre COMETS	Mme Sonia HANDY M. Jean-Pierre CASAMAYOU-SOULÉ

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
M. Pierre CHERET	M. Andde SAINTE-MARIE Mme Denise SAINT-PÉ
Mme Natalie FRANCO	Mme Émilie DUTOYA Mme Alice LEICIAGUEÇAHAR

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	M. Patrick PARTHONNAUD	Mme Delphine LANGLADE M. Jean DORTIGNACQ
FO/UNSA/CGT	M. Bruno VIGNES	Mme Sylviane RANOUX Mme Caroline BARTHE

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	Mme Catherine FICHEUX	Mme Stéphanie PECHER M. Florent COISSAC
FO/UNSA/CGT	M. Joseph MORCATE	Mme Carole DARRIOUMERLE Mme Aliette VIRECOULON

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FSU	M. Fabien LAVIGNETTE	Mme Sylvie ROUSSEAU Mme Cyndi LOUREIRO
FO/UNSA/CGT	M. Didier REY	Mme Christine ATTENCOURT Mme Karinne JIMENEZ

Ville de BAYONNE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Françoise BRAU BOIRIE	M. Philippe DAUBISSE M. Yves UGALDE
Mme Agnès DUHART	Mme Déborah LOUPIEN SUARES Mme Marie-Anne DELOBEL

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Didier BILELLA	Mme Olivia FABRI M. Eric GUERRA
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Pierre CAZADE	M. Ludovic ESTELLET Mme Marie-Hélène GOURGUES
CGT	Mme Hélène ETCHENIQUE	M. Jean-Marc IVANOFF <i>Pas de 2ème suppléant</i>

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	Mme Béatrice DUVIN	M. Jérôme BURGHOFFER M. Jean-Michel DOSPITAL
CGT	M. Frédéric DUVIGNEAU	Mme Alexandra DARMANDARITS <i>Pas de 2ème suppléant</i>

CCAS DE BAYONNE

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Marie Noëlle LARRE	Mme Françoise BRAU-BOIRIE Mme Anne-Marie DELOBEL
Mme Jennifer MOTHES	M. Xavier PARRILLA ETCHART M. Alain DUZERT

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CGT	Mme Sylvie MEGARD	Mme Catherine OROZ Mme Laëtitia BRETON
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Aucune organisation syndicale représentée

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Patricia BUTET	Mme Maria-Hélène OTHEGUY <i>Pas de 2ème suppléant</i>
CGT	Mme Nathalie GOMES	Mme Laëtitia LABACHOT Mme Olga HIDALGO

CCAS DE BIARRITZ

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléant
Mme Anne PINATEL	Mme Stéphanie GRAVÉ
M. Adrien BOUDOUSSE	<i>Pas de suppléant désigné</i>

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Xavier BLAISOT	M. François Noël MIRANDA Mme Christine CAMY
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	M. Philippe LISSONDE	M. Patrick ALLEGROTTI Mme Patricia ANSOLA
Pas d'autre organisation syndicale représentée		

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Marie-Ange PENA	Mme Marie-Line GOUY Mme Sandrine RAMON
FO	M. Alain DATCHARY	Mme Sonia CARTRY M. Régis ETCHEVERS

Ville et CCAS DE PAU

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE	M. Jean LACOSTE Mme Marie SALESSES
Mme Béatrice JOUHANDEAUX	M. Alain VAUJANY M. Frédéric DAVAN

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Sophie THUILLIER	Mme Emmanuelle FRECHET Mme Inès DOS SANTOS
UNSA	Mme Virginie CASTEROT	Mme Marie-Laurence PRIGENT M. Sylvain GIACOMINI

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Bénédicte LAGEYRE	M. Nicolas DEZELLIS Mme Christine RAVERA
UNSA	M. Yves URIETA	Mme Esperance THELCIDE Mme Corinne MENDIONDO

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
FO	Mme Valérie ARRÈDE-BARBÉ	Mme Fabienne GUERIN DE LA HOUSSAYE Mme Nadine GUÉRIN
UNSA	Mme Maylis ROYO	M. Guillaume SAINT-LOUBERT M. Jean-Louis CAMSUZOU-SOUBIE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE	M. Jean LACOSTE Mme Stéphanie DUMAS
M. Michel CAPERAN	M. Victor DUDRET M. Jean-Claude FERRATO

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Catégorie A

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	M. Franck PAYEN	M. Jean-Jacques CLAVERO Mme Valérie LALANNE-COURREGES
UNSA	M. Bernard LEVY	M. Jean-Louis CARIOU Mme Sylvie AVENEL

Catégorie B

Syndicat	Titulaires	Suppléants
CFDT	Mme Geneviève DOMENECH	M. Thierry POEYDOMENGE M. Franck MOURLAN
UNSA	Mme Nathalie COUTOU	M. Jean-Pierre SOUPROU M. Serge POUBLAN

Catégorie C

Syndicat	Titulaires	Suppléants
SUD	M. Antoni PACE	M. Francis CAYRÉ M. Bernard HORGUE
UNSA	Mme Alexia VANDENHELSKEN	Mme Audrey REY M. Stéphane BARTHE

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU	Mme Annie HILD Mme Nicole DARRASSE
M. Jean-Pierre MIRANDE	M. Jean ARRIUBERGE Mme Clarisse JOHNSON-LE-LOHER

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Groupe supérieur A

Titulaires	Suppléants
M. Alain BOULOU	M. Stéphan GAY M. Frédéric TOURNAY
Pas de désignation	

Groupe de base A

Titulaires	Suppléants
M. Maxime MILON	M. Marc BELLOY M. Arnaud AZEMA
M. Nicolas FARDEAU	M. Stéphane FORCANS M. Yannick LAURENT

Groupe supérieur B

Titulaires	Suppléants
M. Patrick MEDER	M. Thierry BERTHOU M. Christophe BLONDEAU
M. René BONNAFOUX	M. Sandric SARLIN M. Pierre CASTERA-GARLY

Groupe de base B

Titulaires	Suppléants
M. Joël PALENGAT	M. Loïc HERVE M. Jean-Marc FILY
M. Bruno LASSER	M. Pascal TOULET M. Jean-Marc RODRIGUEZ

Catégorie C

Titulaires	Suppléants
M. Roland LASSALLE	M. Régis CARAVEN <i>Pas de 2^{ème} suppléant</i>
Pas de désignation	

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

MÉDECIN-CHEF DÉPARTEMENTAL DU SDIS 64

Titulaire	Suppléant
Dr Paul Éric GARDERES	Dr Yvan BERRA

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Titulaires	Suppléants
Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU	Mme Nicole DARRASSE
Colonel hors classe Alain BOULOU	Lieutenant-colonel Nicolas FARDEAU

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Un officier Chef de Centre et un représentant du même grade

	Titulaires	Suppléants
Officier de SPP parmi les offi- ciers de SPP chef de centre	M. Joël PRUD'HOMME	M. Arnaud AZEMA

Grade	Titulaires	Suppléants
Sapeur	Mme Clémence ASNIER	M. Jérôme LABORIE
Caporal	Mme Delphine FOUEX	M. Javier JIMENEZ
Sergent	Mme Charlène DARNAUDET	M. Damien MONTERO
Adjudant	M. Philippe IRIGARAY	M. Hugo MONTIN
Lieutenant	M. Didier LECOMTE	M. Jérémy DAGUERRE
Capitaine	M. Tony VINCENT	M. Pascal COTTARD
Infirmier	M. Olivier BROUCARET	Mme Laure FRETZ

Les grades de Commandant, Lieutenant-colonel, Colonel, Médecin, Vétérinaire et Pharmacien ne sont pas représentés par impossibilité administrative.

Article 3 : Le mandat des représentants de l'administration et du personnel prend fin dans les conditions prévues à l'article 8 de l'arrêté du 4 août 2004 susvisé.

Article 4 : Le présent arrêté abroge et remplace les précédents arrêtés préfectoraux fixant la composition de la commission de réforme des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et le Président du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le **18 MARS 2021**

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet

Théophile de LASSUS SAINT GENIES

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer des Pyrénées-Atlantiques

64-2021-06-18-00007

Arrêté préfectoral réglementant les
prélèvements à usage agricole dans l'Ousse des
Bois dans le cadre de la campagne d'irrigation
2021



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
service eau**

**Arrêté préfectoral réglementant,
les prélèvements à usage agricole dans l'Ousse des Bois**

CAMPAGNE D'IRRIGATION 2021

**Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'environnement, notamment son article L.211-3 et ses articles R.211-66 à R.211-70,

VU le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Adour Garonne 2016-2021, approuvé le 1er décembre 2015 par le préfet coordonnateur de bassin ;

VU le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Adour Garonne 2016-2021, approuvé le 1er décembre 2015 par le préfet coordonnateur de bassin ;

VU l'arrêté préfectoral n° 64-2021-05-17-00021 du 17 mai 2021 autorisant les prélèvements d'eau à usage agricole pour la campagne d'irrigation 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 64-2021-05-17-00023 du 17 mai 2021 fixant le plan de crise de l'Ousse des Bois ;

VU l'arrêté préfectoral n° 64-2021-02-26-001 du 26 février 2021 décidant de subdélégation de signature au titre de la gestion et de la police de l'eau ;

CONSIDERANT l'atteinte du seuil n°2 de l'arrêté préfectoral susvisé ;

CONSIDERANT la baisse générale des débits de l'Ousse des Bois et la nécessité de maintenir un débit minimal pour la salubrité publique et la protection du patrimoine piscicole,

Sur proposition du Secrétaire général des Pyrénées-Atlantiques ;

ARRÊTE

Article premier : Les mesures de restriction suivantes s'appliquent aux prélèvements à usage agricole sur l'Ousse des Bois, ses affluents et sa nappe d'accompagnement à compter du vendredi 18 juin 2021, 18 h 00 jusqu'au vendredi 24 septembre 2021, 18 h 00 :

- arrêt total des prélèvements

Article 2 : Délais et voies de recours

Conformément à l'article L. 181-17 du code de l'environnement, la présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Pau dans les délais prévus à l'article R. 181-50 du même code :

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques
Cité administrative – boulevard Tourasse – CS 57577 – 64032 PAU CEDEX
Tél. (standard) : 05 59 80 86 00
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

1 / 2

1° par le bénéficiaire, dans un délai de deux mois à compter du jour où la décision lui a été notifiée ;

2° par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article R.181-3 du code de l'environnement, dans un délai de quatre mois à compter de :

a) la publication de la décision sur le site internet de la préfecture prévue au 4° du même article.

Le délai court à compter de cette formalité accomplie.

Dans le même délai de deux mois, le bénéficiaire peut présenter un recours gracieux ou hiérarchique. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés aux points 1° et 2°. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux ou hiérarchique vaut décision de rejet.

Par ailleurs, les tiers intéressés peuvent déposer une réclamation auprès du préfet, à compter de la mise en service du projet autorisé, aux seules fins de contester l'insuffisance ou l'inadaptation des prescriptions définies dans la présente autorisation, en raison des inconvénients ou des dangers que le projet autorisé présente pour le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 181-3 du code de l'environnement. A défaut de réponse dans un délai de deux mois, la réponse à la réclamation est réputée négative conformément à l'article R. 181-52 du code de l'environnement.

Article 3 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires et de la mer, le colonel, commandant du groupement de gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs et des informations de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Un exemplaire du présent arrêté sera transmis au président de la chambre d'agriculture, au président du groupement des irrigants, au président de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique, au directeur régional de l'office français de la biodiversité et au responsable du service production et économie agricoles de la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le 18 juin 2021

Pour le Préfet et par délégation
le secrétaire général
Eddie BOUTTERA